

# Feuille officielle du district de La Neuveville

No 44 - Vendredi 27 novembre 2015

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



## Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

### INFORMATION

#### CONSOMMATEUR D'EAU POTABLE

Le prochain changement du régime d'exploitation de la station de pompage de la Plage aura lieu dans la semaine du **30 novembre - 6 décembre 2015**. Suite à ce changement de puits, il est possible que cela provoque une modification du goût de l'eau (chloration) voire amener une légère coloration «rouille» de celle-ci.

Toutefois, cela n'a aucune influence sur la potabilité de l'eau.

Syndicat de communes Service des eaux TLN

#### COURSE DES PAVÉS 2015

La 20<sup>e</sup> édition de la course des Pavés se déroulera le samedi 28 novembre 2015 dès 11 heures. Le parcours du contre-la-montre, afin de valoriser la Vieille Ville et de garantir la sécurité des participants, montera et descendra la Rue du Marché au lieu de faire le tour du Rousseau. Les piétons, automobilistes et autres usagers de la route sont priés de bien vouloir se conformer à la signalisation mise en place.

Pour le bon déroulement de la manifestation, le parcage des voitures sur la Place de la Liberté ainsi que la Place du Marché ne sera plus autorisé dès le **vendredi 27 novembre 2015 à 7h30**.

Le samedi 28 novembre 2015 entre 11h00 et 11h15 la route du Château et les Prés-Guétins seront fermés à la circulation pour le passage des coureurs de la course des 7 lieues (22 km de La Neuveville au Plateau de Diesse et retour), soit près de 300 personnes. Une signalisation sera mise en place et des commissaires sécuriseront les intersections. Cependant certaines sorties de garages ne seront pas barrées. Nous prions donc les usagers de faire preuve de patience et de prudence.

L'arrivée des coureurs est prévue entre 12h30 et 14h00. Une perturbation du trafic est prévue sur le sentier des Scouts, lors de la traversée de la route cantonale et le chemin des Vergers, au sud de la Migros. Les coureurs rejoindront le parcours de la course contre la montre au niveau de l'hôtel Rousseau.

De plus, la route cantonale sera fermée à la circulation entre 10h30 et 19 heures entre la Rue du Port et la Rue de la Gare. La déviation se fera par la Rue des Fossés. Ceci pour garantir une sécurité optimale aux plus ou moins 1'000 coureurs qui feront le tour de la fontaine du haut de la Rue du Marché, encouragés par un magnifique public qui sera présent pour encourager ces sportifs émérites.

Des commissaires de courses seront présents à de nombreux endroits pour garantir la bonne marche de la course contre la montre, de la course jeunesse, ainsi que pour la course de "nordic walking".

Vu le nombre croissant de concurrents, nous encourageons les coureurs qui le peuvent, à utiliser les transports publics et les Neuvevillois à laisser leur véhicule à la maison.

Nous souhaitons à toutes les participantes et tous les participants une bonne course.

Police administrative La Neuveville

### MARCHÉ DE NOËL / ST-NICOLAS

A l'occasion du Marché de Noël / St-Nicolas qui se déroulera le **dimanche 6 décembre 2015** de 13h30 à 20h30, nous informons les automobilistes que la rue du Marché, la place de la Liberté ainsi que la rue Beauregard et la rue du Collège seront fermées à la circulation.

Les trois rues et la place de la Liberté devront être libérées de tout véhicule à partir du samedi 5 décembre 2015 à 19.00 h, afin de permettre l'installation et le montage des stands dès le lendemain matin

Merci de vous conformer à la signalisation mise en place.

Police administrative La Neuveville

### Avis de construction

**Requérants** : MM Claude et François Frôté, représentés par M. Pierre Sägesser, rue de la Chapelle 27, 2034 Peseux.

**Auteur du projet** : Atelier d'architecture Pierre Sägesser Sàrl, rue de la Chapelle 27, 2034 Peseux.

**Projet** : Modification du permis de construire no 1964 par la fermeture d'un avant-toit vitré, à la rue du Faubourg 39a, sur la parcelle no 166, ban de La Neuveville.

**Zone** : Plan de quartier « Vieille Ville ».

**Dimensions** : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 27 novembre 2015 au 28 décembre 2015. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, place du Marché 3, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 27 novembre 2015

Services techniques de La Neuveville



Les Paroisses réformées  
de La Neuveville et du Plateau

### SOIRÉE CONTES ET MAGIE

A la veille du temps de l'Avent, les contes et la magie permettront aux petits et aux grands de passer un bon moment. L'émerveillement, le rire et la bonne humeur seront au rendez-vous !

Cordiale bienvenue aux enfants et aux familles !

**Vendredi 27 novembre 19h00-20h00**  
église de Diesse

Soirée offerte et suivie d'une collation

Bienvenue à chacune et chacun !

### FÊTE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS DU 5 NOVEMBRE 2015

#### La cérémonie vue par le regard neuf d'un jeune stagiaire de la Mairie

Le jeudi 5 novembre 2015 a eu lieu la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants et naturalisés. Cette année-là était différente des éditions précédentes, car la cérémonie se déroulait dans deux bâtiments. En effet, pour l'apéritif, les invités ont dû se déplacer à la Cave de Berne depuis le Centre des Epancheurs.

Les invités sont arrivés souriants au Centre des Epancheurs. Pour la plupart, ce bâtiment était une découverte.

En parallèle, il y avait le don de sang au rez-de-chaussée. Cela a un peu déboussolé quelques nouveaux habitants. Ce sont les organisateurs de la fête (les membres de la commission des loisirs sans lesquels un tel événement serait difficilement réalisable), qui se rendent en premier à la salle du cinéma neuvevillois. Ils sont ensuite suivis par les chefs de départements, les conseillers municipaux et pour finir les membres des sociétés sportives et locales.

Petit à petit la salle se remplit des nouvelles têtes de La Neuveville. Les places étaient presque toutes prises. Seuls quelques sièges, qui étaient réservés aux sociétés locales, n'ont pas trouvé d'hôte.

Les habitants sont confortablement installés dans leur fauteuil et attendent impatiemment les discours du maire, Roland Matti, du chancelier municipal, Vladimir Carbone, et de notre conseiller municipal, Andrea Olivieri (Piccolo pour les intimes). Le public a apprécié les discours, car ils étaient instructifs et avaient une touche humoristique. Les trois orateurs ont donc fait l'unanimité auprès des spectateurs.

Aux alentours de 19h15, le public assiste au film «Les clefs de la liberté». Ce film met en valeur le patrimoine historique ainsi que les nombreux avantages de notre cité du bord du lac de Biene. Bon film, mais jugé peut-être un peu lent par plusieurs personnes.

Après cette représentation, les invités se sont déplacés à la Cave de Berne où était servi l'apéritif par les Costumes neuvevillois. Le public a aimé le côté ancien de ce local. Plusieurs personnes ont même demandé s'il était possible de louer cette cave à des fins privées. Une ambiance joyeuse et festive émanait de la Cave de Berne. Les nouveaux arrivants ont pu poser des questions aux employés de la Commune ainsi qu'aux membres des sociétés locales présents.

Le tirage au sort organisé par la commission des loisirs ne s'est pas déroulé parfaitement, car il manquait un bon nombre d'appelés. Cela est vraisemblablement dû au changement de salle. Par contre, c'était une très bonne idée d'avoir fait tirer les numéros gagnants par les enfants. Cela a mis de l'ambiance et de la joie en plus. Il faudra penser la prochaine fois à donner un petit cadeau aux enfants qui en ont réclamé.

En conclusion, je pourrais dire que la soirée a été une réussite et a enrichi l'image de la Commune.

Ekin Ogur

Commission des loisirs  
Andrea Olivieri, président



# Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch  
veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

**LE CONSEIL GENERAL**  
est convoqué en séance ordinaire au Centre des Epancheurs  
mercredi 2 décembre 2015 à **18.30 h.**

## ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2015
3. Plan financier 2016 – 2020 : décision (J.-P. Devaux)
4. Budget de fonctionnement 2016, quotité d'impôt : approbation (J.-P. Devaux)
5. Demande d'un crédit d'engagement de CHF de 674'715.- TTC pour une gestion de la circulation par l'aménagement de zones 30 km/h et d'une zone de rencontre sur le territoire communal : arrêté du Conseil général (R. Matti / R. Morand)
6. Demande d'un crédit d'engagement de CHF de 471'437.- TTC pour la mise en conformité de l'enveloppe du bâtiment, chemin du Signolet 3 : arrêté du Conseil général (R. Morand / F. Christen)
7. Demande de contracter une dépense périodique de CHF 81'216.- TTC sur une durée de 5 ans (2016 à 2020) pour assurer l'exploitation de la déchetterie communale : décision (R. Matti)
8. Position CM et décision CG sur la motion FOR (C. Nicolet) « Une commune – Une famille – Accueil d'une famille de réfugiés dans notre Commune » (F. Christen)
9. Position CM et décision CG sur la motion FOR (S. Orha) « Aménagement de la place de la gare : remise à l'ordre du jour » (R. Matti et R. Morand)
10. Position CM et décision CG sur le postulat PS (D. Bloch) « Places de stationnement à La Neuveville » (R. Matti et R. Morand)
11. Nomination du président ou de la présidente, du vice-président ou de la vice-présidente et des scrutateurs ou des scrutatrices du Conseil général pour 2016
12. Interventions parlementaires et développements
13. Questions simples et traitement
14. Communications

La séance sera suivie du souper de fin d'année servi à la Cave de Berne

**LES SEANCES DU CONSEIL GENERAL SONT PUBLIQUES**

## SOUPER DE NOËL 2015

**Un Noël différent le soir du 24 décembre 2015. A toute les personnes intéressées à partager cette soirée avec nous !**

Inscrivez-vous et venez passer un chaleureux moment en notre agréable compagnie.

**Le jeudi 24 décembre 2015** à la salle des Epancheurs, en face de la gare à La Neuveville dès 18h30, que vous soyez seul(e) ou en couple, un apéritif suivi d'un repas vous sera gracieusement offert.

Pour une question d'organisation, **nous vous demandons de vous annoncer d'ici au 12 décembre 2015** au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous.



### Bulletin d'inscription au souper de Noël 2015

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

NPA, lieu : .....

Date : ..... Nb de personnes : .....

#### A envoyer à :

Contrôle des habitants, Mme M. Ramdoo-Dick  
Place du Marché 3, 2520 La Neuveville  
Tél: 032 752 10 00 / Fax: 032 752 10 09 / E-mail: ph@neuveville.ch  
**Au plus tard le samedi 12 décembre 2015**

## NOCTAMBUS ET MOONLINER

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants:

- **Noctambus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00
- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.

## Appel d'urgence

Tél. 117 **Police, appel d'urgence**

Tél. 118 **Feu, appel d'urgence**

Tél. 144 **Ambulances, appel d'urgence**

Tél. 145 **Intoxications, appels d'urgence**

Tél. 147 **Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes**

### Pharmacie

0842 24 24 24 (gratuit)

### Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : 0900 900 024 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)

### Dentiste

0900 90 39 03 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)  
La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

## PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

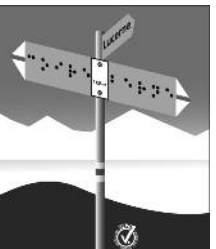
- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")

Tél. 032 324 24 15 Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. [www.szb-chb.ch](http://www.szb-chb.ch)

## Une utopie?

La FSA met tout en œuvre pour favoriser l'autonomie et l'intégration! Votre soutien compte!  
CP 10-6870-0

Fédération suisse des aveugles et malvoyants  
[www.sbv-fsa.ch](http://www.sbv-fsa.ch)





# Commune de Nods

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30

Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

## Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

**NOVEMBRE**  
**Samedi 28**  
**Lundi 30**

**de 9 h 30 à 11 h 30**

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

## Avis de construction

**Requérant** : Michèle Rossel, Ruelle des Pommiers 5, 2518 Nods

**Auteur du projet** : Max Basler, Architecte, Zürcherstrasse 135, 5432 Neuenhof

**Projet** : Aménagement de deux appartements à usage de résidence principale dans le bâtiment existant sur RF 144 du ban de Nods, Ruelle des Pommiers 5, 2518 Nods

**Zone** : Village ancien

**Dérogation** : Aucune

**Dimensions** : suivant plans

**Protection des eaux** : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 20.11.15

Administration communale

## RAMASSAGE DU PAPIER

Le prochain ramassage du papier pour la commune de Nods aura lieu les

**11 et 12 décembre 2015**

**A cet effet, une benne sera déposée à la déchetterie dès 08.00 h.**

Ce ramassage n'étant plus effectué par les élèves, nous prions chacun de bien vouloir apporter lui-même son papier jusqu'à la benne.

**RAPPEL IMPORTANT** : le papier doit être ficelé par paquets ou éventuellement mis dans des sacs papier dont les anses auront été préalablement retirées. Par sacs en papiers, il faut entendre les cabas en papier, mais pas les sacs pour les aliments des animaux qui sont **totallement interdits**. De plus en aucun cas il ne doit être emballé dans des sacs en plastique ou poubelles.

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ce qui précède et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

ADMINISTRATION COMMUNALE



## DIMANCHE 6 DÉCEMBRE 2015 "SAINT NICOLAS"

A partir de 17h30 (parcours flambeaux depuis le télésiège). Chaque enfant recevra son cornet traditionnel. Marrons, vin chaud et thé offerts.

## VENDREDI, 18 DÉCEMBRE 2015 "MAGIE DE NOËL"

A partir de 19h00 sur la place du village: 19h45 animation par le duo lyrique Oxybar et une rétrospective photographique de notre village en 2015 animé par le club photo du plateau (dans la salle du Battoir), portes ouvertes à la forge, risotto, vin chaud et thé offerts.

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux lors de ces manifestations de Noël.

Le comité SDN

## STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 28 novembre de 09.45 à 10.45 h sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

## Avis de construction

**Requérant** : Regina Ritsch, Case postale, 2554 Meinisberg

**Auteur du projet** : M. Kurt Roschi, A + P architects Sàrl, Rue Adam-Göuffi 18, 2501 Bienne

**Projet** : Construction d'une maison familiale à usage de résidence principale, en bois de couleur gris-fermé ; Toit à un pan de verdure extensive, inclinaison 4.5%, sur RF 2397 (3451) du ban de Nods, Impasse des Jonquilles 1, 2518 Nods

**Zone** : H1

**Dérogation** : Aucune

**Dimensions** : suivant plans et profils

**Protection des eaux** : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 20.11.15

Administration communale



Commune mixte de Nods

## VENTE DE SAPINS DE NOËL POUR LES HABITANTS DE NODS

*La traditionnelle vente de sapins de Noël se déroulera*

**A l'ancien départ du télésiège**

**Le samedi 19 décembre de 10 h à 11 h 30**

*M. Jean-Michel Jubin, garde forestier, se tient à votre disposition, 079 658 06 42*

Service forestier

## PLACES PUBLIQUES COMMUNALES

Les places publiques communales (près de l'Impasse des Lutins et près de l'ancien télésiège) sont en partie utilisées par des véhicules et des remorques souvent sans plaques. Afin de pouvoir disposer de ces emplacements pour l'hiver et d'en garantir un déneigement adéquat, les propriétaires sont priés de débarrasser leurs biens **immédiatement**.

**Il reste notamment une remorque à bateau sans plaques sur le parking vers l'Impasse des Lutins.**

A défaut, les véhicules seront enlevés par les services communaux aux frais de leurs propriétaires.

Conseil communal







# Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

## HORAIRES TÉLÉPHONE & GUICHET

La permanence téléphonique est assurée du :  
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures  
d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter **lundi & mardi toute la journée** ou **mercredi, jeudi & vendredi matin**.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :  
Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse  
La Chaîne 2 - 2515 Prêles

Adresse e-mail : [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch)

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : [www.leplateaudediesse.ch](http://www.leplateaudediesse.ch)

En 2015, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Me et Je	01.01.2015	02.01.2015	Nouvel-An
Ve et Lu	03.04.2015	06.04.2015	Pâques
Jeudi	14.05.2015	_____	Ascension
Lundi	25.05.2015	_____	Pentecôte
	20.07.2015	31.07.2015	Vacances estivales
	21.12.2015	01.01.2016	Vacances de Noël

## HORAIRES DES DÉCHETTERIES DIESSÉ / PRÊLES

Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h30
Prêles	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h00

### Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.



## MAINTIEN DE LA RESTRICTION D'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Les quelques précipitations de ces dernières semaines n'ont malheureusement pas encore permis de reconstituer le niveau des nappes phréatiques qui reste nettement insuffisant, tout comme les réserves en eau du syndicat. Afin de pouvoir garantir un approvisionnement suffisant dans les prochaines semaines, nous demandons instamment à la population d'utiliser l'eau potable avec **modération**. Veuillez respecter cette information jusqu'à nouvel avis.

Merci de votre compréhension.

L'administration communale

## COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSÉ

### AUX AYANTS DROIT DE VOTE EN MATIÈRE COMMUNALE

#### CONVOCATION

à l'Assemblée communale  
du 10 décembre 2015  
à 20h00, à la Salle du Battoir à Diesse

#### Ordre du jour

#### 1. Budgets 2016

- Introduction
- Présentation et approbation du budget 2016 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse
- Présentation et approbation du budget 2016 de la Communauté scolaire du Collège de District de La Neuveville
- Présentation et approbation du budget 2016 du Syndicat des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse (SSPP)
- Présentation et approbation du budget communal 2016, de la quotité d'impôts (modifiée à 1.85), de la taxe immobilière (inchangée à 1.3%), de la taxe des chiens (inchangée: village Fr. 80.--/ campagne Fr. 50.--), de la vignette verte (inchangée à Fr. 80.--) et des taxes communales modifiées

**2. Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 310'000.00, représentant la quote-part de la Commune mixte de Plateau de Diesse d'une dépense totale de CHF 600'000.00, pour la constitution d'une société anonyme en partenariat avec les Communes de Nods et d'Orvin, en vue de l'acquisition du cabinet médical de groupe à Prêles.**

- Présentation du projet
- Approbation du crédit d'engagement

**3. Modification des règlements concernant les financements spéciaux établis suite à la vente des Téléreseaux de Prêles et de Diesse**

- Présentation du nouveau règlement concernant le financement spécial relatif à l'aménagement du centre du village de Diesse et à la création d'une zone de détente au centre du village Prêles
- Approbation du nouveau règlement

#### 4. Informations du Conseil communal

#### 5. Divers et imprévus

#### Informations :

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ou encore disponibles sur notre site Internet [www.leplateaudediesse.ch](http://www.leplateaudediesse.ch).

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit de vote en matière communale.

Prêles, le 6 novembre 2015



## JOURNÉE EN FAVEUR DU TÉLÉTHON SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2015

Nods, Salle du Battoir

Prêles, Halle de gymnastique

Diesse et Lamboing,  
Salle du Battoir de Diesse

Animation, restauration, vente de peluches

Vente de détecteur de fumée  
et de couverture anti-feu

Bénéfice intégralement versé  
en faveur du Téléthon Suisse

Les sapeurs-pompiers Plateau

## DÉPÔT PUBLIC DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 25 NOVEMBRE 2015

Le procès-verbal de la commune mixte de Plateau de Diesse sera déposé publiquement à l'administration communale située à Prêles du 30 novembre 2015 au 30 décembre 2015. Il pourra être consulté pendant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet [www.leplateaudediesse.ch](http://www.leplateaudediesse.ch).

L'administration communale

## ORGANISATION DE LA FÊTE VILLAGEOISE A LAMBOING EN 2016

Afin de pouvoir organiser la fête villageoise à Lamboing en 2016, la commune est à la recherche de bénévoles et de sociétés prêts à s'engager.

Dans le cas où vous seriez intéressés à vous investir dans ce projet, ou pour tout complément d'information, ou encore si vous avez des propositions de thèmes, veuillez contacter l'administration communale au 032 315 70 70 ou par courriel à [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch).

D'ores et déjà, nous vous remercions de votre engagement.

L'administration communale

## PASSAGE DU BIBLIOSUB À DIESSÉ, LAMBOING ET PRÊLES EN 2015

#### Stationnements

Diesse: Devant le complexe communal « Le Battoir »,  
entre 11h15 et 12h00

Prêles: A l'Est du bâtiment administratif, entre  
13h15 et 14h15

Lamboing: Place de parc près du restaurant du  
Cheval-Blanc, entre 14h30 et 15h30

Samedi 28 novembre, 12 décembre.

L'administration communale

**Commune mixte de Plateau de Diesse**

www.leplateaudediesse.ch

**RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ**

Les employés communaux procéderont aux relevés des compteurs d'eau dans les trois villages, et d'électricité à Lamboing, dès la semaine 51, soit du :

**14 décembre 2015 au 8 janvier 2016**

Les personnes qui ne seraient pas présentes lors de ces relevés sont priées de remplir le formulaire qui sera déposé dans leur boîte aux lettres et de le remettre sans tarder à l'administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles ou par courriel à [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch).

Nous vous en remercions par avance.

*L'administration communale*

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EMBELLEMENT, PRÊLES**

Comme chaque année, notre société invite les enfants du village à participer, avec leurs parents, à notre traditionnelle

**FÊTE DE ST-NICOLAS**

**Vendredi 4 décembre 2015 au Stand de Tir de Prêles**

Un cortège aux flambeaux partira de la Place du Village. Rendez-vous devant le bureau communal à 17h30. Chaque enfant recevra une torche pour illuminer son chemin (pensez à vous munir d'une lampe de poche pour le retour !). Les enfants seront accueillis au Stand par le Saint-Nicolas qui sera heureux de leur remettre un petit cadeau et écouter une jolie poésie ou un chant. Et pour réchauffer les cœurs et calmer les estomacs, du thé, du vin chaud, de la soupe ainsi que quelques friandises seront offerts !

Pour des raisons d'organisation, nous vous prions de retourner le talon d'inscription ci-dessous jusqu'au **mardi 1<sup>er</sup> décembre 2015** par courrier postal à Madame Perrot. Passé ce délai, nous ne garantissons plus pouvoir prendre votre inscription en considération.

Nous nous réjouissons de vous trouver très nombreux à cette rencontre.

**Talon d'inscription à la fête de Saint-Nicolas du 4 décembre 2015**

Nom et prénom des parents : .....

Adresse : .....

No de téléphone ou portable : .....

Prénom(s) et âge de(s) enfant(s) : .....

Commentaire à dire par St- Nicolas (facultatif) :  
.....  
.....  
.....

A retourner à : Madame Carole Perrot / La Clé des Champs 2 / 2515 Prêles / (Informations aux 079 258 10 55)

**Avis de construction**

**Requérants** : Mme et M. Léri et Arnaud Schertenleib, Fin de Forel 5, 2523 Lignières

**Auteur du projet** : Schwab-System John Schwab SA, Gampelen

**Propriétaires fonciers** : Mme et M. Léri et Arnaud Schertenleib, Lignières

**Projet** : Construction d'une maison familiale avec garage, parcelle no 2736, Le Rafour 10a, village de Prêles

**Zone** : H2

**Dérogation** : à l'art. 67 al.1 RCC

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 20 novembre au 20 décembre 2015. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 20 novembre 2015

Secrétariat communal

**Avis de construction**

**Requérants** : Mme Nicole Buchser et M. Francis Rebetez, Sur le Souhait 17, Prêles

**Auteur du projet** : Schwab-System John Schwab SA, Gampelen

**Propriétaires fonciers** : Mme N. Buchser et M. F. Rebetez, Prêles

**Projet** : Construction d'une maison familiale avec couvert à voitures, parcelle no 2735, Le Rafour 10, village de Prêles

**Zone** : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 20 novembre au 20 décembre 2015. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 20 novembre 2015

Secrétariat communal



Paroisse réformée  
Diesse - Lamboing - Prêles

**PAROISSE RÉFORMÉE DE  
DIESSÉ, LAMBOING,  
PRÊLES****Invitation à l'assemblée  
ordinaire de paroisse**

**jeudi 3 décembre 2015 à 20h00**  
**Maison de paroisse à Diesse**

**Ordre du jour**

1. Accueil, salutations, organisation de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de paroisse du 23 juin 2015
3. Budget de l'exercice 2016:
  - Présentation et discussion
  - Acceptation et fixation du taux de l'impôt paroissial
4. Election ou réélection du président des assemblées
5. Elections et réélections des membres, du(de la) président(e) et du(de la) vice-président(e) du Conseil de paroisse
6. Elections et réélections des délégués au Synode d'arrondissement
7. Informations du pasteur
8. Informations du Conseil de paroisse
9. Divers et imprévus

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 23 juin 2015 peut être consulté sur le site Internet [www.ref-diesse.ch](http://www.ref-diesse.ch) et auprès du président du Conseil de paroisse, M. P.-A. Lautenschlager, Le Rafour 28, 2515 Prêles, 032 315 24 40, [lauten@bluewin.ch](mailto:lauten@bluewin.ch)

Cette assemblée sera suivie d'une agape conviviale à laquelle chacun est très cordialement invité

Le Conseil de paroisse  
Le Président des assemblées



Paroisse réformée  
Diesse - Lamboing - Prêles

**PAROISSE RÉFORMÉE DE  
DIESSÉ, LAMBOING,  
PRÊLES****Culte concert avec  
le Chœur EVELLES**

**Dimanche 6 décembre**  
**17h00 église de Diesse**

L'ensemble vocal féminin EVELLES, chœur neuchâtelois de niveau professionnel, interprétera des œuvres d'hiver et de Noël. Il avait ravi les auditeurs lors de son passage en 2012. Un moment chaleureux et coloré en perspective.

Entrée libre, collecte pour un projet humanitaire  
Cordiale bienvenue à chacune et chacun !



Les Paroisses réformées  
de La Neuveville et du Plateau

**SOIRÉE CONTES ET MAGIE**

Cordiale bienvenue aux enfants et aux familles !

**Vendredi 27 novembre 19h00-20h00**  
**église de Diesse**

Soirée offerte et suivie d'une collation

Bienvenue à chacune et chacun !





# Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch



Petits et grands sont invités à venir attendre Saint-Nicolas

**le dimanche 6 décembre 2015 à 18h30**  
sur le parvis de l'Eglise de Diesse.

Une petite surprise attend tous les enfants.

Et pour parfaire ce moment de partage,  
vin chaud et jus de pomme chaud seront offerts.

## NOËL DES AÎNÉS 2015

Comme de coutume, les villages de Diesse, Lamboing et Prêles invitent leurs aînés à participer au souper de Noël qui se déroulera cette année à Lamboing.

Pour ce faire, et afin que vous puissiez d'ores et déjà planifier la date de cette rencontre, nous vous informons que ladite manifestation se déroulera le

**mercredi 16 décembre 2015,**  
**ouverture des portes à 16h00,**  
**au complexe du Cheval Blanc**

Pour une question d'organisation, nous prions les personnes intéressées de bien vouloir s'inscrire à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous et ce jusqu'au 9 décembre 2015.

Nous espérons avoir le plaisir de vous voir nombreux à ce repas.

*L'administration communale*

### BULLETIN D'INSCRIPTION

Je désire prendre part au Noël des Aînés 2015 :

Nom : .....

Prénom : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Localité : .....

Transport :    oui             non

No de téléphone : .....

**A retourner jusqu'au 9 décembre 2015**  
à l'administration communale,  
La Chaîne 2, 2515 Prêles  
ou par courriel à [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch)  
ou par téléphone au 032 315 70 70

**Consultez gratuitement**  
**Le Courrier & la FOD**  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)

## St-Nicolas à Lamboing

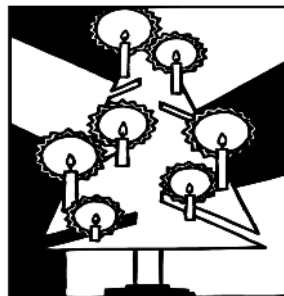
*Le Saint-Nicolas s'arrêtera*  
*à Lamboing le dimanche*  
**6 décembre 2015 dès**  
**16h30.**

**Rendez-vous au Milieu**  
**du village aux abords**  
**de l'école.**

*Une petite attention*  
*attend tous les enfants.*

*Et pour parfaire ce moment de partage, de la*  
*soupe, du vin chaud et du thé vous seront servis.*

*Administration communale*



## VENTE DE SAPINS DE NOËL

Cette année, la vente des sapins  
de Noël est prévue :

**Le samedi 12 décembre 2015,**  
**de 10h00 à 11h30**

*Diesse* : sur la place devant le collège au centre  
du village

*Prêles* : sur la place de la fontaine au centre  
du village

**Le samedi 19 décembre 2015,**  
**de 10h00 à 11h30**

*Lamboing* : sur la place de parc derrière le  
Cheval Blanc

Le prix du sapin est de Fr. 10.- et est à payer sur  
place.

Une boisson chaude vous sera servie à cette  
occasion.

Nous vous informons que cette année également  
une action prévention, liée aux accidents domes-  
tiques et plus spécialement ceux dus aux sapins  
de Noël, est mise sur pied par l'Amicale des  
sapeurs-pompiers. Un ramassage des sapins  
usagés sera organisé le **jeudi 7 janvier 2016**  
**jusqu'à 16h00**. Les personnes ayant un sapin à  
jeter pourront le déposer aux lieux habituels de  
ramassage des ordures ménagères à cette date-  
là. Aucun autre ramassage ne sera organisé.

Ce ramassage sera suivi d'une torrée, avec petite  
restauration dès midi, le **samedi 9 janvier 2016**,  
à la lisière de la forêt au Nord-Est de la halle  
polyvalente de Prêles.

Venez nombreux !

**Triage forestier du Mont-Sujet,**  
**Comité foire de Lamboing,**  
**Bourgeoisie de Prêles, SDEP et GAD**

## Avis de construction

**Requérant** : M. Thierry Sprunger, Rte de Lamboing  
54, 2517 Diesse

**Auteur du projet** : M. Max Basler, architecte, Zür-  
cherstr. 135, 5432 Neuenhof

**Propriétaire foncier** : M. Th. Sprunger, Diesse

**Projet** : Agrandissement du toit de la citerne exist-  
tante, parcelle no 2305, L'Epine, village de Diesse

**Dérogations non nécessaires** : aux art. 16a, 24ss  
LAT et 34 OAT

La demande, les plans et les autres pièces du dossier  
sont déposés publiquement au bureau communal de  
la commune de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à  
l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la  
première publication dans la FOJB, soit du 25 novem-  
bre au 25 décembre 2015. Les oppositions dûment  
motivées doivent être envoyées en double exemplaire  
à la commune de Plateau de Diesse, La Chaîne 2,  
2515 Prêles.

Prêles, le 25 novembre 2015

Secrétariat communal

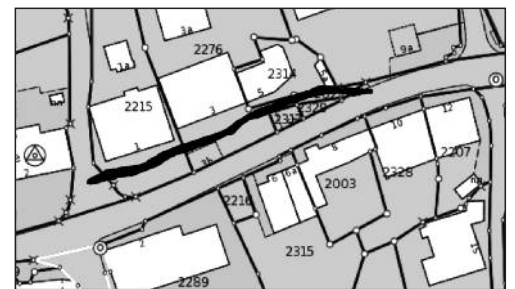
## RAMASSAGE DES CROTTES DE CHIENS

Nous prions instamment les propriétaires de chiens  
de ramasser les crottes, même en cas de neige, et  
**de déposer impérativement les sachets dans**  
**une poubelle**. En effet, nous constatons que **de**  
**nombreux sacs et crottes** sont simplement aban-  
donnés sur place.

Nous vous remercions de votre collaboration pour  
garder propres nos villages et leurs alentours.

*L'administration communale*

## PASSAGE DES PIÉTONS À LA ROUTE DE LAMBOING À DIESSE



Pour des questions de sécurité, en cas de neige, les  
piétons empruntant la route de Lamboing, de  
l'intersection Derrière Montet à la Route de Prêles,  
sont priés de passer par en dessus de la route can-  
tonale, soit devant les immeubles de la Route de  
Lamboing no 1 à 5.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre  
collaboration.

*L'administration communale*



# Nouvelles de l'administration

## Plus d'autonomie pour les personnes handicapées dans le canton de Berne

**Une étape importante va être franchie dans la mise en œuvre du plan stratégique du canton de Berne en faveur des personnes handicapées: dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016, un premier groupe de quelque 80 personnes en situation de handicap accéderont à davantage d'autodétermination et de responsabilité. Elles seront rejointes par 1500 autres personnes environ au cours des deux années suivantes. La procédure utilisée pour évaluer les besoins individuels de prise en charge et de soins (PEPB) a été préalablement testée sur plus de 700 cas et elle est améliorée en permanence.**

La politique du handicap du canton de Berne prend un tournant. Désormais, le canton financera d'abord les besoins individuels d'assistance des adultes en situation de handicap et seulement en deuxième lieu les institutions qui fournissent les prestations. Le canton met ainsi en application son plan stratégique en faveur des personnes handicapées, qui demande plus d'autodétermination, d'autonomie et de participation à la vie sociale pour les personnes concernées. L'adulte handicapé (ou son représentant légal) pourra choisir son cadre de vie et de travail librement, en fonction de ses besoins spécifiques. Il pourra décider par lui-même s'il souhaite intégrer une institution ou bénéficier d'une assistance. La mise en œuvre du plan stratégique en faveur des personnes handicapées a fait l'objet d'une préparation soignée, étape par étape. Entamé en 2011, le processus de préparation a réuni les personnes concernées, les institutions, les organisations d'aide aux personnes en situation de handicap ainsi que la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne.

## Une procédure d'évaluation soumise à des tests étendus largement testée

Pour que les personnes en situation de handicap puissent accéder à plus d'autonomie et participer davantage à la vie sociale, il faut procéder à une évaluation fine de leurs besoins individuels. Mais cette procédure doit être indépendante du bailleur de fonds ainsi que des fournisseurs de prestations. C'est pourquoi SOCIALBERN (Association Bernoise des Institutions Sociales) et la Conférence cantonale bernoise des handicapés (cch) se sont associées pour fonder un service indépendant d'évaluation des besoins individuels dans le canton de Berne (indiBE). Le système d'évaluation utilisé est la procédure PEPB, qui a été testée et validée sur plus de 700 cas. Des insuffisances sont apparues, en particulier en ce qui concerne les personnes présentant un handicap psychique ainsi que l'évaluation des besoins dans le domaine du travail (ateliers protégés, emploi sur le marché du travail primaire). Il faut donc continuer à développer et à améliorer la procédure PEPB. Tous les acteurs réunis à l'occasion de la conférence de presse qui s'est tenue lundi 23 novembre dans les locaux de l'association Alchemilla à Oberhofen ont cependant souligné combien il est complexe d'élaborer un système d'évaluation des besoins portant sur des personnes dans des situations de handicap très différentes et visant tous les domaines de la vie. Pour relever ce défi de taille et mettre au point un système fiable, il faut impérativement du temps et de l'argent. Cet investissement permettra d'avoir une vision fine des besoins de prise en charge liés au handicap, grâce à laquelle le canton de Berne pourra affecter ses fonds de manière plus ciblée, en meilleure adéquation avec les besoins.

## Lancement du dispositif avec 80 personnes environ

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, le nouveau dispositif sera appliqué aux conditions d'hébergement et de travail de quelque 80 personnes résidant à domicile ou en institution. Il s'agit là d'une avancée importante dans la mise en œuvre du plan stratégique en faveur des personnes handicapées et dans le renforcement de l'autodétermination et de la responsabilité des personnes concernées. La procédure d'inscription pour les 500 autres places disponibles l'an prochain est déjà lancée. Un millier de personnes supplémentaires pourront bénéficier du dispositif à partir de 2017. Le canton de Berne est ainsi sur la bonne voie pour mener à bien le travail complexe de réorientation de sa politique du handicap.

## Délai échu pour les demandes d'organiser un vote 25 novembre 2015

**Le délai fixé aux communes du Jura bernois pour demander à organiser une votation sur leur appartenance cantonale est échu. Au 24 novembre 2015, cinq communes ont déposé une requête formelle auprès du Conseil-exécutif du canton de Berne.**

Selon la Déclaration d'intention signée par le Conseil-exécutif du canton de Berne et le Gouvernement jurassien le 20 février 2012, les communes du Jura bernois disposaient d'un délai de deux ans après la votation du 24 novembre 2013 pour faire valoir leur droit à organiser un scrutin communal ayant pour objet un changement de canton.

Seule commune du Jura bernois à avoir enregistré une majorité de « oui » lors du scrutin d'il y a deux ans, Moutier a demandé à tenir une votation sans condition sur son appartenance cantonale. Quatre autres communes – Belprahon, Crémises, Grandval et Sorvilier – ont pour leur part présenté une requête visant à organiser un scrutin uniquement si Moutier décide de quitter le canton de Berne.

A ce stade, le Conseil-exécutif a tenu tous les engagements pris dans la Déclaration d'intention portant sur l'organisation de votations populaires dans la République et Canton du Jura et le Jura bernois concernant l'avenir institutionnel de la région. Le Grand Conseil bernois examinera désormais la loi sur l'organisation de votations relatives à l'appartenance cantonale de communes du Jura bernois (LAJB) en première lecture lors de la session de janvier 2016.

Le gouvernement poursuivra son engagement afin que la procédure continue de se dérouler dans le respect du droit et conformément aux fondements de l'ordre démocratique.

## Oui au contre-projet à l'initiative sur les terres cultivables

**La Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire du Grand Conseil bernois est globalement favorable à la vaste adaptation de la législation sur les constructions présentée par le Conseil-exécutif. Elle propose en outre au parlement de recommander au corps électoral d'accepter le contre-projet et de rejeter l'initiative pour la protection des terres cultivables.**

En vue de la session parlementaire de janvier 2016,

la Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire (CIAT) du Grand Conseil bernois a examiné la réforme de la législation sur les constructions proposée par le Conseil-exécutif ainsi que l'initiative pour la protection des terres cultivables.

## Révision de la législation sur les constructions

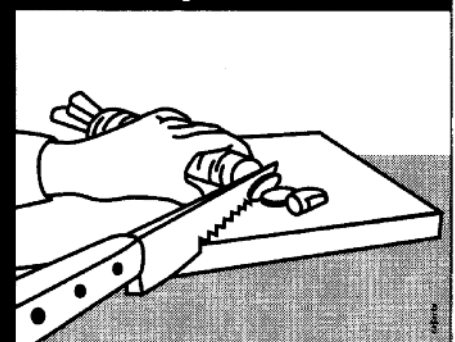
La CIAT adhère à l'objectif d'encourager l'urbanisation interne que vise la révision de la loi sur les constructions et du décret concernant la procédure d'octroi du permis de construire. Elle recommande à une forte majorité au Grand Conseil d'approuver cette réforme. La commission est favorable par exemple aux mesures prévues dans la loi pour lutter contre la thésaurisation des terrains à bâtir. En ce qui concerne la compensation de la plus-value en cas de classement en zone à bâtir, la CIAT voudrait répartir le produit de la taxe différemment du Conseil-exécutif. Elle propose une formule plus favorable aux communes : 85% de la taxe irait aux communes, contre 70% dans le projet gouvernemental, et le canton en recevrait 15% au lieu de 30%.

Dans le domaine de l'extraction, la position de la commission est nuancée : elle est favorable au principe de l'égalité de traitement des exploitants dans une même région, mais elle demande que les sites d'extraction soient exonérés de la taxe sur la plus-value résultant des mesures d'aménagement et exemptés de l'obligation de compenser les terres cultivables exploitées à d'autres fins.

## Initiative sur les terres cultivables

Sans opposition, la CIAT se déclare favorable au contre-projet du Conseil-exécutif à l'initiative pour la protection des terres cultivables. Elle estime qu'il répond au but légitime de l'initiative de mieux protéger les terres agricoles. La commission propose toutefois quelques précisions afin de donner au principe de l'urbanisation interne plus de poids que dans la proposition du Conseil-exécutif. Selon elle, les surfaces agricoles utiles ne devraient pouvoir être classées en zone à bâtir que si une densité urbaine particulièrement élevée et une bonne desserte par les transports publics sont assurées. La CIAT rejette par contre l'initiative.

## Coupez sans coupure!



Conseils dans le guide  
**«Les premiers secours chez soi»**  
 de l'Alliance suisse des samaritains.  
 Tél. 062 286 02 00

**S+** Samaritains  
 Alliance suisse des samaritains



# Dans nos paroisses

## Paroisse réformée de La Neuveville

### Vendredi

Cultes dans les homes :

10h Mon Repos et 10h45 Montagu

16h30 – 18h culte de l'enfance à la maison de paroisse

18h Répétition spectacle de Noël

19h contes et magie à l'église de Diesse pour les enfants et les familles

### Samedi

9h Catéchisme cycle II Maison de paroisse

### Dimanche 29 novembre - 1er Avent

10h Culte régional à Nods. Anne Noveraz, catéchète prof. sera installée par le pasteur Gilles Bourquin et par les collègues de la région. 9h30 départ du minibus Margrit devant la Coop (retour 11h45 de Nods)

Apéritif offert au Battoir de Nods pour cette journée de fête.

19h30 Recueillement de Taizé à la Blanche-Eglise pour entrer paisiblement dans le 1er Avent : bougies, musique, méditation.

### Mercredi

10h Recueillement à la salle Schwander

14h00 (et non 14h30) Chœur à la maison de paroisse

16h Eveil à la foi pour les jeunes enfants sur l'arbre en hiver : le sapin. Bricolage, goûter, célébration.

Le dimanche 6 décembre, ne manquez pas de nous rendre visite l'après-midi à notre stand à la rue du Marché : « Aux divines douceurs » !

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours

A votre service, pasteurs John Ebbutt - 032 751 28 57

Marie-Laure Krafft Golay : 032 751 70 82

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

[www.paref2520.ch](http://www.paref2520.ch) - [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch)

et [www.lac-en-ciel.ch](http://www.lac-en-ciel.ch)

## Kirchgemeinde Pilgerweg Bielsee

### Sonntag 29. November

10.15 Uhr, Pfarrsaal Ligerz: KinderKirche am 1. Adventssonntag. Mit einem Kamel und einem Esel ... und Luc Künzler, Paul Klein, Marianne Steiner, Katrin Klein. 19.30 Uhr, Blanche Eglise, La Neuveville: Zweisprachiger Taizé-Gottesdienst. Mit Pfrin. Brigitte Affolter und Pfr. John Ebbutt (Worte), Stefan Affolter (Musik).

### Amtswochen

16. bis 29. November: Pfr. Marc van Wijkoop Lüthi (079 439 50 99)

30. November bis 6. Dezember: Pfrin. Brigitte Affolter (Tel: 079 439 50 98)

## Paroisse catholique de La Neuveville

### Dimanche 29 novembre

10h Messe à l'église paroissiale

1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent

### Mardi

10h30 Messe à Mon Repos

### Vendredi

8h30 Messe du 1<sup>er</sup> vendredi du mois à l'église paroissiale

### Samedi

18h Messe à Diesse

### Dimanche 6 décembre

10h Messe à l'église paroissiale

2<sup>ème</sup> dimanche de l'Avent

Noël des aînés

### Samedi 12 décembre

Noël des enfants dès 14h30

Messe de toutes les familles à 18h

Pour tout renseignement : 032 751 28 38 le mercredi de 9h à 11h et jeudi de 15h à 17h/ ou par mail :

[laneuveville@cathberne.ch](mailto:laneuveville@cathberne.ch) / Site Internet :

[www.cathberne.ch/laneuveville](http://www.cathberne.ch/laneuveville)

## Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

### Dimanche 29 novembre

Culte à Nods, 10h00, Installation de la catéchète professionnelle Mme Anne Noverraz

### Contes et magie

Vendredi 27 novembre de 19h00 à 20h00 à l'église de Diesse, des contes et de la magie pour se préparer à Noël

### Assemblée de paroisse

Jeudi 3 décembre à 20h00, Maison de paroisse, merci de votre présence et de votre soutien

### Culte musical

Dimanche 6 décembre à 17h00 avec la participation du chœur féminin EVELLES

### Service de voiture

Passage à 9h35, Funi Prêles; 9h40, école Prêles; 9h45 Poste Lamboing; 9h50 centre du village de Diesse quand le culte à lieu à Nods ou La Neuveville.

### Contacts

Pasteur: Stéphane Rouèche - 032 315 27 37

& 079 429 02 80 - [stroueche@gmail.com](mailto:stroueche@gmail.com)

Président: Pierre-André Lautenschlager

032 315 24 40 - [lauten@bluewin.ch](mailto:lauten@bluewin.ch)

## Paroisse de Nods

### Dimanche 29 novembre

Nods, 10h. Culte régional d'installation de Mme Anne Noverraz, catéchète professionnelle engagée à temps partiel dans les paroisses de Nods et Diesse

Apéritif offert à l'issue du culte, sans inscriptions

Bienvenue à toutes et tous

### Mercredi 2 décembre

Assemblée de paroisse - Salle de paroisse, 20h.

Ordre du jour, voir encadré

### Dimanche 6 décembre

Diesse, 17h. Culte musical

### Contacts

Pasteure : Mme Marie-Laure Krafft Golay

Paroisse : 032 751 70 82 - [mlkrafft@bluewin.ch](mailto:mlkrafft@bluewin.ch)

Présidente de paroisse : Mme Mireille Sauser

Téléphone. 032 751 40 83 - [sausermireille@bluewin.ch](mailto:sausermireille@bluewin.ch)

## Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

### Dimanche 29 novembre

10h00 Culte jeunesse

- Culte de l'enfance: 5<sup>ème</sup> à 8<sup>ème</sup> Harnos

- Explorateurs: 1<sup>ère</sup> à 4<sup>ème</sup> Harnos

- Garderie

Groupe de jeunes 17h00 à 20h00

### Mardi

Forum des hommes de 6h25 à 7h00

### Mercredi

Au café des dames 9h15 à 11h00, prière

[www.labri.ch](http://www.labri.ch) – tél : 032 751 36 65

## Eglise Adventiste - Services religieux


Samedi 28 novembre - Service à Bienne

9h30 L'église à l'étude

10h30 Culte, pasteur M. Burnier

# Culte d'impro

t h é a t r e  
avec Alain Auderset  
dim 29 novembre - 10h à 11h30  
suivi d'un repas canadien



Organisation : Eglise évangélique de l'Abri  
[www.labri.ch](http://www.labri.ch) - Près-Guécins 8, 2520 La Neuveville

# Agenda

## SSERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (SMAD) DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19  
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

## ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)

Visites. Renseignements: lundi- vendredi de 9h à 10h30.

Tél. 032 752 10 77

## ERVICES INDUSTRIELS DE LA NEUVEVILLE

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

## ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

## SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

## COURS DE SAUVETEURS (permis de conduire)

Inscriptions: tél 032 751 16 34. Madeleine Landry

## BOULANGERIE DE SERVICE : Agazzi - La Neuveville

## JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous

[www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch). Courriel : [laneuveville@jurabernois.ch](mailto:laneuveville@jurabernois.ch)

Tél. 032 751 49 49

## FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

## MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouverture d'avril à octobre, le dimanche de 14h30-17h30.

Visites guidées sur demande. Renseignements :

[www.museelaneuveville.ch](http://www.museelaneuveville.ch) – [musee.laneuveville@bluewin.ch](mailto:musee.laneuveville@bluewin.ch)

ou Jura bernois tourisme, tél : 032 751 49 49

## CHOEUR MOSAÏQUE - LA NEUVEVILLE

Répétitions les lundis : 30 novembre de 20h à 21h30 à la salle de paroisse protestante chemin de la Raisse.

## CAFE THEATRE DE LA TOUR DE RIVE - LA NEUVEVILLE

Tous les spectacles sont à 20h30

Samedi 28 novembre

Michel Neuville

Vendredi 11 décembre

Marc Aymon

Samedi 19 décembre

Vincent Kohler



## PAROISSE RÉFORMÉE DE NODS

### ASSEMBLEE DE PAROISSE

Mercredi 2 décembre à 20h00

Salle de paroisse

### Ordre du jour :

1. Accueil et salutations
2. Message de Mme Marie-Laure Krafft Golay, pasteure
3. Budget 2016  
Présentation et acceptation
4. Election d'un délégué au Synode d'Arrondissement
5. Rapport de la responsable des bâtiments
6. Vision Eglise 21
7. Informations de la pasteure
8. Informations du Conseil de paroisse
9. Divers et imprévus

Le procès verbal de cette assemblée pourra être consulté sur demande à Mme Mireille Sauser du 10 décembre au 30 décembre 2015.

L'assemblée sera suivie d'une collation

Le conseil de paroisse